AUTOMNE 22. SUR LE DISPENSAIRE

Dans le travail de son dispensaire, l'École des Actes est traversée par la conviction que, si on veut accueillir décemment les personnes exilées qui entrent sur le territoire, il faut leur fournir une offre de santé à hauteur de ses idéaux d'hospitalité. Elle est aussi persuadée qu'une médecine de proximité et accessible est nécessaire pour prendre en charge les personnes à temps, avant que des pathologies potentiellement bégnines ne se compliquent.

En travaillant étroitement avec les populations précaires bénéficiaires du projet et avec des soignant·es bénévoles, l'École des Actes a pensé plusieurs actions pour servir ces idées : leçons sur le corps et la médecine, réseau d'entraide plurilingue, permanences administratives et de santé, accueil et soutien psychologique.